



HAL
open science

Conclusion - Dépasser le panglossisme nucléaire

Benoît Pelopidas

► **To cite this version:**

Benoît Pelopidas. Conclusion - Dépasser le panglossisme nucléaire. Thomas Meszaros. Repenser les stratégies nucléaires. Continuités et ruptures, Peter Lang, pp.441 - 464, 2019, 9782807610422. hal-03393691

HAL Id: hal-03393691

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-03393691>

Submitted on 21 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Repenser les Stratégies Nucléaires

Continuités et Ruptures

Un hommage à Lucien Poirier



P.I.E. Peter Lang

Bruxelles · Bern · Berlin · New York · Oxford · Wien

« Enjeux internationaux »

Vol. 46

L'étude des relations internationales, tout particulièrement dans le champ historique, est issue d'une histoire diplomatique largement renouvelée à travers la prise en compte des forces profondes telles que les a jadis définies Pierre Renouvin. Elle place les États et ceux qui sont chargés de définir et de mettre en œuvre leur politique, au cœur de la vie internationale. Selon cette conception, les États conduisent leur action en jouant sur la palette des moyens les plus divers sur lesquels ils peuvent s'appuyer, tels que l'économie ou la culture, et qui agissent ou interagissent les uns par rapport aux autres.

La démultiplication des champs d'analyse de la vie internationale se développe ainsi tout au long du XX^e siècle, mais est l'objet d'un nouveau regard en ces temps de mondialisation. Cette dernière, contemporaine du développement des analyses néo-libérales depuis les années 1980, témoigne tout à la fois de la prise de conscience de la démultiplication des acteurs en présence – ONG, entreprises multinationales par Exemple – et de la large autonomie d'action de ces multiples acteurs.

La collection se veut représentative de ces perspectives renouvelées et de leur impact sur les recherches actuelles. Sans abandonner l'étude des relations internationales centrées sur les États, elle cherche à mieux appréhender la diversité des segments qui composent le champ international et le mode de relations entre ces derniers : de l'enjeu que constitue le sport à celui de l'usage de la mémoire coloniale. Elle s'adresse ainsi aux universitaires et analystes souhaitant interroger les grandes thématiques du siècle dernier au service d'une réflexion sur le présent.

Directeurs de la collection :

M. Éric BUSSIÈRE, *Professeur à l'Université de Paris IV-Sorbonne*

M. Michel DUMOULIN, *Professeur à l'Université catholique de Louvain (UCL), responsable du Groupe d'études d'histoire de l'Europe contemporaine*

M. Sylvain SCHIRMANN, *Professeur d'histoire contemporaine, directeur de l'Institut d'études politiques de Strasbourg*

Thomas MESZAROS (dir.)

Repenser les Stratégies Nucléaires

Continuités et Ruptures

Un hommage à Lucien Poirier

Enjeux internationaux
Vol. 46

Conclusion

Dépasser le panglossisme nucléaire

Benoît PELOPIDAS

À la mémoire de Bastien Irondelle

Pour les étudiants passés, présents et à venir des mondes nucléaires qui préfèrent la vérité à l'obéissance

L'amour de la vérité n'est pas le besoin de certitude et il est bien imprudent de confondre l'un avec l'autre¹.

Nous vivons avec la possibilité d'une explosion nucléaire depuis quatre-vingts ans et les États dotés, comme l'indiquent plusieurs contributeurs de ce volume, entendent moderniser et pérenniser ces systèmes pour plus de soixante ans, jusqu'en 2080. C'est cette condition historique que je vous invite à repenser en conclusion de ce volume, à partir de deux questions, qui suivent l'invitation de Thomas Meszaros dans son introduction. Comment penser le changement dans un monde doté d'armes nucléaires ? Comment créer les conditions d'un débat public fécond sur la question des systèmes d'armes nucléaires ? Répondre à la première question exige d'en poser deux autres : que peut-on connaître dudit changement ? En quoi la pensée de Lucien Poirier peut-elle nous guider dans cet effort ?

Caractériser le monde nucléaire passé : vulnérabilités matérielles et épistémiques

Commençons par caractériser les quatre-vingts dernières années nucléaires. Nous aborderons ici seulement des armes, et c'est une limite, qui est aussi celle de l'ouvrage, nous y reviendrons. Elle appelle des correctifs qui peuvent être apportés et que nous exposerons par la suite. Commençons par rappeler qu'il existe aujourd'hui sur la planète plus de

¹ André Gide, *Journal II (1926-1950)*, Paris, Gallimard, p. 156.

14 000 systèmes d'armes nucléaires qui, pour la plupart, ont une capacité de destruction supérieure à celle de l'explosif qui a rasé la ville d'Hiroshima le 6 août 1945. Ces 14 000 systèmes d'armes sont les héritiers des plus de 128 000 systèmes d'armes nucléaires produits sur la planète depuis 1945, dont la plupart ont été démantelés². Ils ont donné lieu à plus de 2000 explosions atmosphériques et souterraines avec des conséquences environnementales et humaines significatives, et longtemps sous-estimées. Observons ainsi que les biogéochimistes qui ont diagnostiqué l'entrée dans une nouvelle époque, baptisée anthropocène, identifient les effets thermonucléaires des années 1950 comme partie de la signature de cette époque, qui se distingue par l'impact de l'activité humaine sur la structure du système-terre qui rend la vie humaine possible³. À ces constats, ajoutons deux formes spécifiques de vulnérabilité : matérielle et épistémique.

Commençons par la *vulnérabilité matérielle*. Comme le mentionnent de nombreux contributeurs à ce volume, la capacité de destruction propre aux explosifs nucléaires, couplée à des missiles balistiques lancés depuis des sous-marins qui rendent l'interception quasi impossible, a produit une situation de vulnérabilité physique sans précédent. Quelles que soient les doctrines que l'on articule autour de cette vulnérabilité pour la transformer en condition de la sécurité, le fait fondamental demeure qu'une fois un missile balistique à tête nucléaire lancé, aucun État dit souverain n'est plus en mesure de protéger sa population de manière significative. L'origine délibérée ou accidentelle dudit lancement ne change rien au caractère premier de cette vulnérabilité, que l'on peut appeler vulnérabilité matérielle. Abris antiatomiques et défense antimissile ne modifient guère cet état de fait⁴.

Ensuite, un autre défi majeur de l'âge nucléaire relève de la *vulnérabilité épistémique*. Ce défi se manifeste à cinq niveaux. Tout d'abord, les systèmes d'armes nucléaires n'ont fort heureusement pas été mis à l'épreuve du combat. De ce fait, leur utilité militaire est décidée par des spéculations utilisant des modèles, des jeux et des simulations et ne peut être validée par l'expérience, comme le rappelle Jean-Paul Baulon dans sa contribution⁵.

² Richard Dean Burns and Joseph Siracusa, *A Global History of the Nuclear Arms Race. Weapons, Strategy and Politics*, Santa Barbara, Praeger, 2013, vol. 2, p. 566.

³ Colin N. Waters *et al.*, « The Anthropocene is functionally and stratigraphically distinct from the Holocene », *Science*, 8 janvier 2016 <http://science.sciencemag.org/content/351/6269/aad2622>.

⁴ Dee Garrison, *Bracing for Armageddon. Why Civil Defense Never Worked*, Oxford, Oxford University Press, 2006 et George N. Lewis, « Technical controversy : can missile defense work ? », in Catherine Kelleher, Peter Dombrowski (dir.), *Regional Missile Defense from a Global Perspective*, Palo Alto, Stanford University Press, 2015.

⁵ Connelly, Matthew, Matt Fay, Giulia Ferrini, Micki Kaufman, Will Leonard, Harrison Monsky, Ryan Musto, Taunton Paine, Nicholas Standish, Lydia Walker. « "General, I

Deuxièmement, l'intuition du caractère unique du niveau de dévastation causé par des explosions nucléaires et son caractère inacceptable invitent un inconfort qui se traduit par un désir de croire au contrôle qui va l'empêcher. Ce désir de croire est particulièrement fort dans le cas français, comme l'ont observé de multiples observateurs étrangers, fins analystes de la France. Au constat de Beatrice Heuser sur le rapport métaphysique des élites techno-stratégiques françaises au nucléaire militaire, cité dans mon chapitre pour ce volume, il faut ajouter l'observation de Stanley Hoffmann en 1984 et la conclusion de Sir Michael Quinlan dans son livre testament. Le premier notait : « la foi dans [la dissuasion nucléaire] est devenue en France l'équivalent de la foi dans la ligne Maginot »⁶ et le second, « French official doctrine has seemed to [attach to the capability an absolute importance – to believe that it lay so crucially at the heart of national security that it must be sustained whatever the cost] »⁷. Le général Poirier percevait très clairement le problème lorsqu'il présentait sa position vis-à-vis de la dissuasion nucléaire, bien que beaucoup plus circonscrite, comme un acte de foi. Il pouvait ainsi écrire, dans *Stratégies théoriques III*, « Je crois en une sorte de grâce d'état accordée aux hautes instances politiques et stratégiques des puissances nucléaires et qui, dans un univers gouverné par l'intérêt bien compris, devrait tempérer les écarts de leur imagination et régulariser les inévitables processus conflictuels »⁸. Cette phrase est révélatrice des nombreux postulats implicites de cette pensée : la tempérance des dirigeants en situation de crise nucléaire, l'absence d'explosion accidentelle, la non-délégation de la capacité d'utiliser les armes, et le fonctionnement parfait de la chaîne de commandement nucléaire. Cette foi ou ce désir de croire est une vulnérabilité du fait de biais psychologiques bien documentés qui conduisent à traiter l'absence d'explosion nucléaire autre que les essais comme résultant seulement de pratiques délibérées et contrôlées. Les psychologues cognitifs les appellent illusions rétrospectives de contrôle et de compréhension, qui conduisent à

Have Fought Just as Many Nuclear Wars as You Have" : Forecasts, Future Scenarios, and the Politics of Armageddon ». *American History Review* 117 :5, 2012.

⁶ Stanley Hoffmann, « Le dernier livre d'André Glucksmann : le presque rien et le n'importe quoi », *Commentaire*, 1984/2 (26), p. 386-389. Voir aussi Benoît Pelopidas, « face au danger nucléaire : les effets d'un discours expert désinvolte », *The Conversation*, 19 octobre 2017, <https://theconversation.com/face-au-danger-nucleaire-les-effets-dun-discours-expert-desinvolte-85554>.

⁷ Michael Quinlan, *Thinking about nuclear weapons. Principles, Problems, Prospects*, Oxford, Oxford University Press, 2009, p. 123.

⁸ Lucien Poirier, *Stratégies théoriques III*, Paris, Economica, 1996 p. 137 cité par Olivier Zajec dans sa contribution. Nous ajoutons l'italique. Douze ans plus tard, le Général conserve cette formulation dans son entretien avec Thierry Garcin dans *À voix nue* sur France Culture, le 13 novembre 2008. « Moi qui crois en la dissuasion nucléaire », lui dit-il.

commettre plusieurs fautes épistémologiques : extrapoler une relation causale à partir d'une corrélation, mais aussi nier les facteurs de contingence, et ce que nous appelons la chance dans notre chapitre⁹.

Troisièmement, ce désir de croire aboutit à prendre « les choses de la logique pour la logique des choses ». Cela aboutit à négliger le caractère profondément contradictoire et paradoxal de différentes politiques menées, alors même que cette contradiction est établie dans la littérature depuis un demi-siècle¹⁰. Les contradictions sont multiples : au sein de la politique de dissuasion elle-même entre les attendus en termes de rationalité et d'irrationalité, les discours implicites d'acceptation de différents niveaux de vulnérabilité matérielle, la valorisation extrême de l'arme nucléaire dans un discours du « pouvoir égalisateur de l'atome » qui l'érige en arme bon marché, sans risque, et strictement défensive, que nous retrouvons dans certaines contributions à l'ouvrage, et qui coexiste avec une dévalorisation absolue de l'arme nucléaire à venir des autres au nom de la non-prolifération¹¹.

⁹ Voir notamment les travaux de Daniel Kahneman, *Thinking fast and slow*, New York, Penguin, 2011 et, pour une application au monde « nucléaire militaire » et à la confiance excessive qui en résulte, cf. Benoît Pelopidas, « A bet portrayed as a certainty. Reassessing the added deterrent value of nuclear weapons », in George P. Shultz, James E. Goodby (dir.), *The War that Must Never be Fought. Dilemmas of Nuclear Deterrence*. Stanford, Hoover Press, 2015, p. 5-55.

¹⁰ Le texte classique demeure Hans Morgenthau, « Four paradoxes of nuclear strategy », *American Political Science Review*, mars 1964. Mais l'argument de la contradiction interne de la dissuasion nucléaire a été approfondi dans Michael McCauley, « Machiavelli and the paradoxes of deterrence », *Diacritics* 1984 ; Michael C. Williams, « Rethinking the 'Logic' of deterrence », *Alternatives* 17 (1992) et Jeff McMahan, « Is nuclear deterrence paradoxical ? », *Ethics* 99, janvier 1989. Récemment, Dallas Boyd ajoutait une inconsistance à la liste ci-dessous entre la tolérance affichée des États-Unis pour la vulnérabilité nucléaire vis-à-vis d'une attaque nucléaire d'origine étatique et son intolérance radicale eu égard à la possibilité d'une attaque nucléaire d'origine terroriste. Dallas Boyd, « Revealed preference and the minimum requirement of nuclear deterrence », *Strategic Studies Quarterly*, mars 2016. Enfin, Frank Zagare a montré très récemment que même l'élaboration de la dissuasion nucléaire par Thomas Schelling est inconsistante puisqu'elle suppose que les acteurs sont à la fois rationnels quand ils sont dissuadés et irrationnels quand ils dissuadent, la seconde partie de la contradiction étant l'une des contributions essentielles de Schelling : il faut parfois convaincre l'autre que l'on est irrationnel pour le dissuader et établir la crédibilité de la frappe en second. Sur cette inconsistance de Schelling, cf. Frank Zagare, « Explaining the Long Peace. Why von Neumann (and Schelling) got it wrong », *International Studies Review* 20, 2018, p. 431-433.

¹¹ Cette contradiction est élaborée plus avant dans « A bet portrayed as a certainty », p. 51-52. Elle est aussi l'une des raisons essentielles pour lesquelles Sir Michael Quinlan, partisan fervent de la dissuasion nucléaire britannique s'est fort peu exprimé sur la question de la non-prolifération nucléaire. Pour une analyse des contradictions internes de la position de Quinlan sur la dissuasion nucléaire et la non-prolifération, et son sens du prestige conféré par ces systèmes d'armes en dépit d'un discours limité

Quatrièmement, ce désir de croire est une vulnérabilité parce que l'autorité disproportionnée des acteurs des quelques crises devenues des points de référence a abouti à produire et perpétrer des mensonges. Le cas typique est le déni délibéré et durable de Ted Sorensen sur la crise de Cuba et l'existence d'un compromis avec les Soviétiques afin de préserver l'image du président Kennedy et l'idée qu'il contrôlait parfaitement la crise. Or, dans certains cas, tel que celui documenté dans notre chapitre de ce volume, l'absence d'explosions nucléaires est due à la chance. Nous entendons par cela des configurations très précises dans lesquelles les éléments qui ont empêché l'explosion sont soit indépendants des processus de contrôle visant à les empêcher, soit résultent d'une défaillance de ces processus, soit ont eu lieu en dépit de la défaillance de ces processus. Cette dernière modalité de la chance est plus rassurante quant à la robustesse des systèmes ; elle n'en reste pas moins de la chance. Aux intérêts individuels à sous-estimer les limites de la connaissance et du contrôle, on peut ajouter des intérêts institutionnels des entités en charge de contrôler les systèmes d'armes nucléaires à ne pas révéler les limites de leur contrôle. Il a ainsi fallu l'opiniâtreté d'une recherche indépendante pour défaire ce mensonge et en retracer les origines, plus de trente ans après les faits.¹²

Enfin, les affaires nucléaires sont l'objet d'un niveau de secret élevé et, en France, la loi du 15 juillet 2008 a élevé ce niveau de secret à un niveau sans précédent depuis 1790. Au nom de la lutte contre la prolifération, « ne peuvent être consultées les archives publiques dont la communication est susceptible d'entraîner la diffusion d'information permettant de concevoir, fabriquer, utiliser ou localiser des armes nucléaires, biologiques, chimiques, ou toutes autres armes ayant des effets directs ou indirects de destruction d'un niveau analogue »¹³. Comme l'écrit l'historien du secret d'État Sébastien-Yves Laurent, « Pour la première fois depuis 1790 [...], une catégorie d'archives définitivement incommunicable a été créée »¹⁴.

Absence d'expérience de la guerre, désir de croire au discours officiel de contrôle du fait de biais psychologiques, contradictions établies, mais négligées des politiques et des pratiques, intérêts institutionnels et personnels à surestimer le contrôle sur les phénomènes nucléaires et préservation voire augmentation du secret nucléaire dans le cas français ont des effets

aux registres de la sécurité et de la morale, cf. William Walker, « Sir Michael Quinlan and the ethics of nuclear weapons », in Bruno Tertrais (dir.), *Thinking about Strategy. A tribute to Sir Michael Quinlan*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 92-94.

¹² Sheldon Stern, *The Cuban Missile Crisis in American History and Memory. Myths vs realities*, Stanford, Stanford University Press, 2012.

¹³ Loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008 relative aux archives, article L. 213-2. II, consultable à <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?idArticle=LEGIARTI000019200018&cidTexte=LEGITEXT000019200013&dateTexte=29990101>.

¹⁴ Sébastien-Yves Laurent, *Le secret de l'État*, Paris, Archives nationales, 2015, p. 153.

significatifs sur la possibilité de la connaissance dans le domaine et la validité de celle qui est affirmée. Nous y reviendrons, car Lucien Poirier est un guide précieux en la matière.

Au-delà d'une affirmation de foi dans la dissuasion nucléaire qui dépasse très largement les preuves avancées pour la soutenir, ce désir de croire produit deux erreurs supplémentaires sur l'âge nucléaire. D'abord, il traite les politiques nucléaires militaires comme des politiques publiques rationnelles, dans lesquelles les armes sont des moyens subordonnés à des fins prédéfinies, qui permettent l'adaptation à la hausse et à la baisse des arsenaux en fonction de l'évolution des contextes stratégiques, et qui reposent sur une cohérence entre les différents niveaux de la politique nucléaire, du discours présidentiel à la taille des arsenaux, en passant par la doctrine exprimée dans les *Livres blancs* – maintenant la *Revue stratégique* –, la politique de ciblage et les consignes données à ceux qui manipulent les armes. Aucun de ces trois postulats ne correspond à la réalité de l'histoire, comme nous l'avons montré ailleurs, suivant les travaux pionniers de Georges Le Guelte en français sur le décalage systématique entre les doctrines nucléaires américaine et soviétique et les arsenaux effectivement déployés¹⁵. Une même entorse aux postulats de la rationalité des politiques publiques se retrouve dans les États nucléaires de taille moindre¹⁶. Il ne s'agit pas là d'une querelle d'érudition, mais bien d'un élément fondamental puisque les parties prenantes à la production de discours nucléaire s'y investissent du fait des dommages matériels réels que ces armes pourraient causer. Or, ce souci des dommages éventuels suppose de connaître avec précision quelles armes pourraient exploser dans quelles conditions plutôt que de se réfugier dans le confort de la doctrine. On se réjouit qu'Océane Tranchez reconnaisse une partie de cette difficulté dans son chapitre, citant Dominique Mongin pour établir que « le plus souvent dans l'histoire militaire, l'apparition d'un armement précède la stratégie qui l'accompagne »¹⁷. Mais cette formulation laisse entendre que le décalage n'est que provisoire et que la cohérence entre arsenaux et stratégie va reprendre ses droits. Une étude historique détaillée nous montre que c'est rarement le cas. De ce fait, la leçon pour l'analyste est claire : il ne peut demeurer au niveau des discours officiels et de la doctrine, sauf à se limiter à l'étude de la dimension psychologique de la politique

¹⁵ Georges Le Guelte, *Les armes nucléaires. Mythes et réalités*, Arles, Actes Sud, 2009.

¹⁶ Georges Le Guelte, « Les faiblesses du Livre Blanc sur la défense », *Esprit* 10/2013 et « À quelle politique de défense l'arme nucléaire correspond-elle ? », in Pierre Pascallon, Henri Paris (dir.), *La dissuasion nucléaire en question(s)*, Paris, L'Harmattan, 2006 sur le décalage entre Livre blanc et arsenaux ; Benoît Pelopidas, « Quelle(s) Révolution(s) nucléaire(s) ? », in Benoît Pelopidas, Frédéric Ramel (dir.), *Guerres et conflits armés au XXI^e siècle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2018.

¹⁷ Voir la contribution d'Océane Tranchez dans le présent volume.

de dissuasion. L'introduction annonçait un effort dans ce sens, mais seuls les chapitres de Patrice Bouveret et Jean-Marie Collin approchent ce problème fondamental. Que les lecteurs de ces lignes y voient une invitation à poursuivre une analyse exigeante de la situation nucléaire qui ne se limite pas aux doctrines.

La seconde erreur qui découle de la sous-estimation de la vulnérabilité épistémique produit une compréhension très limitée des surprises possibles. Les surprises de prolifération horizontale, voire de cascade, sont parfaitement envisagées, dans le discours officiel comme dans l'ouvrage, mais les surprises aboutissant au renoncement à des systèmes d'armes nucléaires sont systématiquement négligées, alors même que ces surprises ont, dans le passé, été très fréquentes et systématiquement oubliées¹⁸. L'ouvrage lui-même illustre un mode de la surprise, survenue entre la journée d'étude qui lui a donné naissance, en décembre 2015, et l'écriture de ces lignes à l'automne 2018. Louis Gautier peut ainsi écrire dans sa préface que « l'atome demeure surtout [...] l'instrument ultime de la discipline internationale en confortant l'autorité des États qui se veulent garants du *statu quo* nucléaire et de la non-prolifération ». À peine quelques années plus tard, un Traité visant l'interdiction des armes nucléaires est ouvert à la signature. Ce fait même manifeste la contestation de l'autorité des États dotés d'armes nucléaires en la matière, comme indiqué dans le préambule du Traité. Les États parties s'y disent « Préoccupés par la lenteur du désarmement nucléaire, par l'importance que continuent de prendre les armes nucléaires dans les concepts, doctrines et politiques militaires et de sécurité et par le gaspillage de ressources économiques et humaines dans des programmes de production, d'entretien et de modernisation d'armes nucléaires » et « [Réaffirmer] qu'il existe une obligation de poursuivre de bonne foi et de mener à terme des négociations conduisant au désarmement nucléaire dans tous ses aspects, sous un contrôle international strict et efficace ». Le fait que le Traité ne soit pas entré en vigueur et que cela n'advientra peut-être jamais ne change rien à la surprise relative à l'autorité supposée des États dotés. Pour peu que l'on se rappelle que l'autorité est le contraire de la domination pure, l'existence seule de ce traité, adopté en juillet 2017, suffit à manifester la mise en cause de cette autorité. Ce n'est certainement ni la dernière ni la plus importante des surprises à venir. Les événements les plus importants de l'histoire nucléaire ont jusqu'à présent été des surprises sans précédent jugées impossibles avant qu'elles n'adviennent. Citons seulement l'acquisition par la Chine d'un arsenal nucléaire en 1964 alors qu'elle était considérée comme un État

¹⁸ Benoît Pelopidas, « La couleur du cygne sud-africain. Le rôle des surprises dans l'histoire nucléaire et les effets d'une amnésie partielle », *Annuaire Français des Relations Internationales*, X, 2010, p. 683-694.

semi-industrialisé par le renseignement américain, le démantèlement du bloc soviétique et la naissance d'États avec des arsenaux nucléaires sur leur sol (Ukraine, Biélorussie, Kazakhstan) ; le traité sur les Forces Nucléaires Intermédiaires en 1987 qui abolit une classe entière de systèmes d'armes nucléaires alors même que la proposition dont il émerge avait notamment pour but d'empêcher le progrès de la maîtrise des armements et de blâmer les Soviétiques pour cet échec.

Le cadre de l'ouvrage : le panglossisme nucléaire, les « militants » et les « théoriciens »

Une fois ces défis de la vulnérabilité matérielle et épistémique à l'âge nucléaire posés, interrogeons-nous sur les formes du changement possible, en commençant par ceux discernables dans l'ouvrage. Penser le changement a toujours été et demeure un défi pour les sciences humaines et sociales. Ici, nous proposons de commencer par saisir les postulats partagés par les différents contributeurs, qui vont cadrer les changements qu'ils s'autorisent à penser.

C'est d'autant plus important que la recherche a déjà montré le nombre de postulats problématiques partagés par l'expertise française en la matière et le discours officiel : 1) une vision d'ensemble de l'histoire de l'âge nucléaire comme histoire de la prolifération, 2) l'idée d'un système d'armes nucléaires français strictement défensif qui ne comporte aucun risque ; 3) l'affirmation de la dissuasion nucléaire comme garante de la paix au cours de la guerre froide.¹⁹ De tels postulats limitent le changement concevable à la prolifération horizontale et à une explosion nucléaire produite par d'autres que « nous » : des terroristes ou des « proliférants ». Du fait de la fréquence de la répétition de ces postulats, le lecteur se dira peut-être qu'il ne s'agit pas de postulats, mais bien de vérités établies. Rappelons-en donc rapidement les limites.

L'imaginaire téléologique de la prolifération est aussi prégnant qu'inexact, comme Thomas Meszaros le suggère dans son introduction. Cet imaginaire néglige, en dépit de résultats solidement établis, le primat du renoncement sur la prolifération réussie, le fait que la majorité des États ne se sont jamais intéressés à des systèmes d'armes nucléaires et que ceux qui s'y sont intéressés n'y ont renoncé que rarement par défaut ; la plupart ont renoncé en l'absence de parapluie nucléaire de sécurité, non

¹⁹ Ces postulats partagés par les experts, les parlementaires et le pouvoir exécutif français dans la décennie 2000 sont établis dans Benoît Pelopidas, *La séduction de l'impossible. Étude sur le renoncement à l'arme nucléaire et l'autorité politique des experts*, thèse de doctorat en science politique, Sciences Po/Université de Genève, 2010, p. 321-327.

pas du fait de l'absence de ressources et pas davantage parce que la force a été utilisée contre eux²⁰. Cette vision de l'histoire biaisée contribue à justifier de multiples répertoires d'action, y compris l'usage de la force, en vue de prévenir la prolifération ; elle justifie aussi rétrospectivement toutes ces actions comme des succès de la non-prolifération²¹. Une telle vision postule un désir nucléaire *a priori* qui doit être maîtrisé et contenu. Dans son chapitre, Alexis Baconnet nous rappelle explicitement que les généraux Beaufre, Gallois et Poirier embrassaient ainsi l'idée d'inéluctabilité de la prolifération. De même, si David Cumin se distingue parce qu'il envisage le nucléaire militaire et le nucléaire civil, alors que la plupart des auteurs délaissent le second pan, mais il exclut de sa typologie l'absence d'intérêt pour les deux. Dans son chapitre, Jean Baechler construit un jeu entre politiques rationnelles sans histoire ni culture dans lequel la prolifération est aussi la seule issue. Nous nous permettons un dernier exemple, pour montrer la prégnance de cet imaginaire dans le chapitre d'Antony Dabila qui associe encore l'émergence sur la scène internationale à la prolifération nucléaire alors que la recherche a bien montré que les émergents prolifèrent rarement et que les « proliférants » n'émergent pas davantage. L'Inde n'a pas obtenu son siège de membre permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies et la Corée du Nord n'« émerge » que comme menace.²² Ce postulat du désir nucléaire est tellement prégnant qu'il apparaît même chez Jean-Marie Collin, pourtant partisan du désarmement nucléaire global, soit de la déprolifération. Un postulat dérivé partagé par tous sauf les contributeurs étiquetés « militants » apparaît donc. Ainsi, Patrice Bouveret reproche aux dirigeants français de se soucier quasi exclusivement de la prolifération horizontale et de la découpler de son volet vertical. La lecture de l'ouvrage suggère qu'une tendance analogue se lit chez les chercheurs qui ne sont pas classés comme « militants ».

Ensuite, l'idée que le système d'armes nucléaires français soit strictement défensif et ne comporte aucun risque confond les intentions et

²⁰ Sur les limites de l'approche par la prolifération, ces effets et une mise à l'épreuve historique systématique, cf. Pelopidas, *La séduction de l'impossible*. Les huit années qui suivent ont renforcé la validité des arguments présentés, qui se retrouvent, en résumé dans « Renunciation, reversal and restraint », in Joseph Pilat, Nathan E. Busch (dir.), *Routledge Handbook of Nuclear Proliferation and Policy*. London, Routledge, 2015, p. 337-348.

²¹ Benoît Pelopidas, *La séduction de l'impossible*, section A des chapitres II à V. Pour une formulation ramassée de l'argument selon lequel l'idée d'inévitabilité de la prolifération, mais aussi celle du soupçon proliférant épargnent indûment les politiques de non-prolifération, cf. Benoît Pelopidas, « La prolifération est-elle inéluctable ? », *Revue internationale et stratégique*, 79/3, 2010.

²² Benoît Pelopidas, « Les émergents et la prolifération nucléaire. Une illustration des biais téléologiques en relations internationales », *Critique Internationale*, n° 56, Septembre 2012, p. 57-74.

les effets et traite ce système comme un objet inerte fondamentalement contrôlable. Traiter les effets intentionnels comme les seuls effets d'une politique, c'est croire à la possibilité d'une politique parfaite alors que les sciences humaines nous en ont dissuadé il y a bien longtemps. Par ailleurs, c'est oublier « l'ambiguïté fondamentale » des systèmes d'armement. Dans la mesure où ils demeurent des systèmes d'armement, autrui peut se sentir menacé par eux, soit par anticipation d'une menace délibérée, soit du fait du potentiel d'escalade involontaire²³. Cette vision repose sur une philosophie de la technologie – l'instrumentalisme – qui ne permet pas de penser les accidents puisqu'elle ne conçoit l'événement que comme le fruit d'une décision humaine²⁴. Une telle position se comprend dans le texte de Louis Gautier qui, en tant qu'officiel, communique une intention plutôt que les effets non désirés de la politique du gouvernement qu'il sert, beaucoup moins dans la plupart des autres textes qui soit n'envisagent pas l'explosion ou l'escalade nucléaire accidentelle comme concevables ou y voient un phénomène digne d'être mentionné seulement dans le contexte de la prolifération. Les notions d'« arme politique » et surtout d'« arme de non-emploi », contre laquelle Lucien Poirier s'agaçait, et dont Thomas Lindemann poursuit la critique dans son entretien, véhiculent cette même idée de contrôlabilité. Paradoxalement, à l'exception de Jean Baechler et d'André Dumoulin, qui nous présente une instruction écrite du Pentagone en cas d'incident nucléaire sur les armes américaines en dehors du territoire national, seules les voix cataloguées comme « militantes » ou « théoriciennes » envisagent l'emploi accidentel de systèmes d'armes nucléaires (voir la contribution de Jean-Marie Collin).

Le troisième postulat central du discours officiel français, que l'on retrouve chez la plupart des contributeurs qui s'aventurent sur ce terrain, négligeant les problèmes de vulnérabilité épistémique posés plus haut, s'énonce comme suit : il est possible de formuler un jugement objectif sur les effets des armes nucléaires sur la possibilité de conflits à partir de données suffisantes si ce n'est exhaustives. Patrice Bouveret se distingue sur ce point en présentant la question comme indécidable. Les « chercheurs » non étiquetés comme « militants » affirment ainsi que la dissuasion nucléaire a garanti la paix et la stabilité entre les grandes puissances au cours de la guerre froide. Les divergences portent sur son extension

²³ Sur l'ambiguïté intrinsèque des systèmes d'armes, cf. Ken Booth, Nicholas Wheeler, *The Security Dilemma*, Basingbroke, Palgrave, 2008, chapitre 2.

²⁴ Une recherche archivistique se révèle fructueuse de ce point de vue : dans un manuscrit non-publié, le stratégame américain Albert Wohlstetter observe : « other writers simply ignore the problem of accidents, for example General Gallois. » Albert Wohlstetter, *War by mistake*, manuscrit non publié, p. 74. Archives Albert Wohlstetter, carton 162, dossier 14, archives de la Hoover Institution, Stanford, CA.

possible dans le temps au-delà de la guerre froide et vers les niveaux de conflictualité infrastratégiques (le paradoxe stabilité-instabilité).

Lucien Poirier nous permet de saisir l'un des problèmes centraux de ce postulat lorsqu'il met en garde contre les « limites de validité de la dissuasion nucléaire »²⁵ tout en reconnaissant que « manifester notre scepticisme sur la crédibilité de la dissuasion, c'est faire le jeu de l'adversaire » (*Stratégies théoriques* p. 303). Or, dans la tradition des « études sur la guerre et la stratégie » invoquées dans l'avant-propos comme cadre des interventions de cet ouvrage, « faire le jeu de l'adversaire » n'est ni souhaitable ni acceptable. Précisons aussitôt que ce qui compte ici est la perception que l'on ferait le jeu de l'adversaire, indépendamment de la véracité dudit effet, et l'effet d'autocensure qui s'ensuit. La critique empirique de la dissuasion a montré qu'exposer les limites de validité de ladite stratégie ne fait pas systématiquement le jeu de l'adversaire, mais l'important ici est que les locuteurs le croient et, de ce fait, s'interdisent cette prise de parole.

Plusieurs éléments suggèrent en effet que la plupart des contributeurs de l'ouvrage sont pris dans cette contrainte discursive qui invalide leur prétention à une évaluation objective de la politique de dissuasion nucléaire. D'abord, le fait qu'aucun des contributeurs ne mentionne la possibilité de structures de pouvoir modifiées et le contraste entre les portraits d'Aron et Brodie dans l'ouvrage signale que les contributeurs se pensent *a priori* responsables vis-à-vis de l'État et des structures de pouvoir politico-militaire existantes. Ainsi, l'exemple d'Aron déçu « de ne pas voir implanter le modèle de l'universitaire conseiller du Prince » qui aurait « bien entendu » « souhaité l'expérience du pouvoir » est opposé à un Brodie présenté comme « marginal » et « hérétique » parce qu'il ne souhaite pas être conseiller du Prince et demeure attentif à la contingence contre de grands édifices théoriques qui privent le décideur politique de sa vertu propre en prétendant le conseiller. De même, Olivier Zajec nous rappelle les « conseils dispensés par Morgenthau aux hommes d'État » et sa position dans l'*establishment* américain de la guerre froide. Par contraste, l'« opinion publique » n'est mentionnée que trois fois dans tout l'ouvrage et, sous la plume des « théoriciens », la démocratie apparaît comme type de régime plutôt que comme la communauté de ses citoyens. Jean-Marie Collin se distingue par sa référence au Parlement européen, mais son positionnement est labellisé comme « militant ».

Si l'on ajoute à cela que les contributeurs parlent essentiellement de non-prolifération et de dissuasion sans entrer dans les débats sur les limites de

²⁵ Thierry Garcin, entretien avec le général Lucien Poirier dans *À voix nue* sur France Culture, le 13 novembre 2008.

validité de ces notions ou avancer de nouvelles preuves²⁶ et, comme suggéré plus haut, occultent la possibilité de l'accident, tout donne à penser que la conversation entre les « chercheurs » de l'ouvrage se situe dans la tradition des études stratégiques, pensées comme au service de l'État²⁷. Dans le chapitre d'Olivier Zajec en particulier, ce cadrage est parfois légitimé par une labélisation comme « réaliste », qui joue habilement de la confusion entre les postulats d'une tradition particulière d'interprétation des relations internationales et le constat que ces analyses sont valides parce que conformes à la réalité. La langue anglaise, qui distingue *realist* (comme appartenance à un courant de pensée) et *realistic* (comme analyse adéquate de la réalité) n'aurait pas permis une telle confusion²⁸. Dès lors, les contraintes discursives créées par le jeu de la dissuasion nucléaire et la position que se sont octroyés les analystes invalident fondamentalement leur capacité à produire une évaluation objective de la politique de dissuasion nucléaire, soit le troisième postulat partagé entre analystes et représentants de l'État français. Ce postulat n'est en fait que la conséquence d'une position qui rend indicibles les raisons de douter de la crédibilité de la dissuasion nucléaire.

L'analyse reste à conduire et, pour ce faire, il est nécessaire de repenser la responsabilité de l'analyste et l'extraire de ce carcan de position qui transforme sa parole en une incantation réaffirmant la *doxa* et l'appartenance à ceux qui la disent²⁹. Il s'agit de communiquer et de propager

²⁶ Un exemple se lit dans la contribution d'Océane Tranchez qui affirme sans preuve que le passage au programme Simulation a « servi la dissuasion nucléaire en assurant sa crédibilité ». Ce propos n'a malheureusement guère de crédibilité pour trois raisons : l'auteur n'avance aucune preuve à l'appui de cet argument et la crédibilité ne se décide que dans la perception de ceux qui doivent être dissuadés alors qu'il n'en est pas question dans ce texte ; l'auteur est chargée de mission au CEA dont les directions des affaires militaires animent et promeuvent le programme simulation de sorte que la critique dudit programme irait à l'encontre de la politique officielle de son employeur ; dans la mesure où le CEA est un organisme d'État, l'auteur doit dire que la dissuasion est crédible sauf à risquer d'être accusée de « faire le jeu de l'adversaire », comme exposé plus haut.

²⁷ J'ai montré ailleurs que les discours de la non-prolifération et de la dissuasion se veulent à la fois descriptifs et prescriptifs et, du fait de ce qu'ils rendent impensable et indicible, manifestent une responsabilité exclusivement vis-à-vis des gestionnaires de l'ordre nucléaire existant. « Nuclear weapons scholarship as a case of self-censorship in security studies », *Journal of Global Security Studies* 1(4), novembre 2016, p. 326-336.

²⁸ Sur les effets de cette confusion et les défaillances de la tradition réaliste à prévoir et penser les grands changements du siècle, cf. notamment Richard Ned Lebow, « The Long Peace, the End of the Cold War and the Failure of Realism », *International Organization*, 48/2, 1994. Sur l'incapacité du réalisme à penser le renoncement à des systèmes d'armes nucléaires, cf. Halit Mustafa Emin Tagma, « Realism at the limits », *Contemporary Security Policy* 31/1, avril 2010. Olivier Zajec observe justement la plupart des contradictions internes au réalisme et à ses sous-courants dans son chapitre, mais ne s'en inquiète guère.

²⁹ Sur le rôle de l'incantation et de la répétition dans la consolidation et la naturalisation de la *doxa*, cf. Ido Oren, Ty Solomon, « WMD, WMD, WMD : Securitisation through

une culture de la dissuasion dont la disparition supposée inquiète plutôt que d'en évaluer sereinement les conditions de validité. De ce point de vue, il nous semble regrettable de se souvenir de Lucien Poirier comme un « soldat du Logos » dans un contexte d'« apothéose de la raison », ce qui néglige ce que sa pensée a de potentiellement anti-dogmatique quand elle se soucie des limites de validité d'une doctrine. C'est pourquoi, dans la prochaine section, nous élaborerons cette responsabilité alternative de l'analyste qui permet de dire quelque chose de significatif sur la dissuasion nucléaire et ces limites de validité.

Il reste à esquisser les lignes d'analyse critique de la dissuasion nucléaire qui font que les postulats répétés par la majorité des contributeurs ne sont pas des évidences.³⁰ Tout d'abord, l'énigme de la dissuasion suppose qu'il y avait une intention d'attaque à dissuader en premier lieu. Or, personne n'a trouvé trace d'une telle intention dans les archives soviétiques à ce jour³¹.

Ensuite, comme indiqué dans notre chapitre dans ce volume, le discours sur la dissuasion s'attribue comme succès des cas où ce n'est pas la pratique de la dissuasion, mais bien des choses indépendantes d'elle ou la désobéissance à des pratiques qu'elle prescrivait, qui a abouti à l'absence d'explosion nucléaire. De ce fait, la « longue paix » devrait être pensée comme ponctuée d'épisodes au cours desquels elle aurait aussi bien pu connaître une ou plusieurs explosions nucléaires. Seule la chance en a décidé autrement. La vulnérabilité épistémique est cruciale ici, à deux niveaux. D'abord, le cas de chance que nous avons établi plus haut n'est devenu connaissable que plus de trente ans après l'événement et l'aggravation du secret nucléaire va rendre plus difficile l'accès à d'éventuels autres épisodes. Rappelons que les États-Unis sont le seul État ayant donné accès à la liste des accidents impliquant ses armes nucléaires, le Royaume-Uni étant aussi significativement plus transparent que les sept autres États dotés.³² Ensuite, les effets d'autocensure par loyauté professionnelle ou politique pour ne pas « faire le jeu de l'adversaire », mais aussi du fait de contraintes disciplinaires, comme le refus de l'analyse contrefactuelle par

ritualised incantation of ambiguous phrases », *Review of International Studies*, 41/2, avril 2015, p. 313-336.

³⁰ Les différentes lignes de recherche avancées dans cette page sont développées dans Pelopidas, « A bet portrayed as a certainty ».

³¹ Cf. Richard Ned Lebow, « Deterrence : a political and psychological critique », in *Avoiding War. Making Peace*, Basingbroke, Palgrave, 2018, chap. 3 (reprise d'un texte classique de 1989) ; Richard Ned Lebow, Janice Stein, *We all lost the Cold War*, Princeton, Princeton University Press, 1994.

³² Patricia Lewis, Benoît Pelopidas, Heather Williams, Sasan Aghlani, « Too Close for Comfort. Cases of Near Nuclear Use and Policies for Today », Londres, Chatham House, 2014, p. 13.

les historiens aboutissent à des affirmations excessives de stabilité nucléaire dues à la dissuasion.

Par ailleurs, bien d'autres facteurs de pacification des relations entre grands États peuvent être mentionnés, notamment la mémoire des deux conflits mondiaux, l'acceptabilité relative du statu quo territorial, la bipolarité du système international et bien d'autres. Cela montre que les analyses françaises tendent trop souvent à identifier dissuasion à dissuasion nucléaire. Par ailleurs, la stratégie de dissuasion et le souci d'établir la crédibilité de la riposte en cas d'attaque ont conduit bien des dirigeants à prendre des risques qu'ils n'auraient pas pris dans le cas contraire, produisant une escalade qu'elle visait à éviter. On retrouve ici l'argument avancé plus haut selon lequel la dissuasion nucléaire n'est, pas plus qu'aucune autre politique publique, exempte d'effets non désirés. Attribuer l'absence de guerres entre les deux grands au succès de la dissuasion nucléaire seul équivaut aussi à transformer une corrélation en une causalité de manière hâtive. Or, on ne peut même pas justifier cette hâte par la durabilité exceptionnelle de l'absence de guerre entre les deux grandes puissances, qui dès lors exigerait une explication tout aussi exceptionnelle³³.

Si l'on résume, les contributeurs de l'ouvrage qui ne sont pas présentés comme « militants » et se prononcent sur les questions de prolifération et dissuasion nucléaires acceptent trois postulats fondamentaux de la position officielle française : l'histoire nucléaire est celle de la prolifération ; l'arsenal français est strictement défensif et la dissuasion nucléaire a garanti la paix entre les deux grands pendant la guerre froide. Ces postulats, qui sous-estiment les cinq faces de la vulnérabilité épistémique exposées plus haut, aboutissent à une pensée du changement concevable extrêmement étroite : l'accident et le désarmement sont impensables et les structures de pouvoir ne sont pas questionnées.

Ces postulats aboutissent donc à ce que j'appelle le panglossisme nucléaire. En d'autres termes, nous vivons dans le meilleur des mondes nucléaires possibles : le seul changement possible est la prolifération, horizontale vers des États ou des acteurs terroristes et si nous n'avons pas fait ce que nous avons fait, tout aurait été pire ; le seul problème, ce sont les armes futures des autres³⁴.

Le chercheur devrait être en mesure de penser le changement de manière plus ouverte, de réfléchir à la question de l'accident et d'évaluer objectivement les mérites de la dissuasion nucléaire. Or, les postulats desdits

³³ Aaron Clauset, « Trends and fluctuations in the severity of interstate wars », *Science Advances* 4, février 2018.

³⁴ Cf. Hugh Gusterson, « Nuclear weapons and the other in the Western imagination », *Cultural Anthropology*, 1999.

chercheurs et leur responsabilité vis-à-vis des structures étatiques rendent ces questions proprement impensables. Seuls les « militants » se saisissent du problème de l'accident en dehors d'un contexte de prolifération, mais ne se soucient pas d'ouvrir un cadre de choix au-delà de leur prescription politique préférée. C'est pourquoi le détour par la théorie, l'épistémologie et l'ontologie, entendues comme réflexions sur les conditions de possibilité de la connaissance, n'est pas une option, mais une nécessité, si l'on entend se poser sérieusement les questions des limites de validité de la dissuasion nucléaire, et de la possibilité de l'accident ou de l'escalade accidentelle. De ce point de vue, l'ouvrage fait œuvre salutaire en invitant des théoriciens des relations internationales écrivant en langue française à se saisir de la question nucléaire et à lui poser de nouvelles questions.

Au nom de la qualité du conseil politique, de l'information des citoyens, et de la compréhension de l'avenir, il faut donc redéfinir la responsabilité desdits chercheurs dans le cadre d'une recherche indépendante, sur les plans intellectuel, politique et financier.³⁵ La recherche para-étatique et para-industrielle qui existe aujourd'hui en France fait vœu d'indépendance. Le fait est que ses analyses sur ces questions relèvent de la répétition incantatoire qui n'a que rarement été évaluée à l'aune des critères d'exigence scientifique internationale. Observons d'ailleurs que ce passage par la recherche indépendante peut amener à évaluer s'il est exact que questionner la crédibilité de la dissuasion équivaut à « faire le jeu de l'adversaire » ou pas. Cette supposition qui fonctionne comme la raison d'être de l'autocensure de la recherche pour l'État et au nom de l'État pourrait ne pas être valide. Ceux qui l'acceptent se sont dans le même mouvement interdit de mettre à l'épreuve ce postulat³⁶.

Contrairement à une idée reçue étrange selon laquelle la recherche indépendante serait inutile, problématique, voire dangereuse, il apparaît clairement qu'elle est nécessaire aux décideurs et à tous ceux qui entendent être bien informés.

Repenser la responsabilité du chercheur et la nécessité de la recherche indépendante

Pour sortir du panglossisme nucléaire et produire une évaluation plus complète et moins biaisée des possibles nucléaires, il convient donc de

³⁵ Les arguments de cette section sont développés dans Pelopidas, *La séduction de l'impossible*, chapitre V.

³⁶ Voir les observations importantes de Frédéric Gros sur le rôle de la surobéissance dans le maintien des structures de pouvoir dans *Désobéir*, Paris, Albin Michel/Flammarion, 2018, chapitre 3, en particulier p. 66.

repenser la responsabilité de l'analyste dans le cadre d'une recherche indépendante. Ajoutons ici un bénéficiaire crucial de ce pas de côté, au-delà des décideurs, des élus, et des analystes para-officiels : le citoyen. Ce pas de côté s'opère facilement dès que l'on réalise deux choses. D'abord, l'autorité de l'expert ne se limite pas à la production d'idées qui deviendront des politiques publiques ou des répertoires de justification desdites politiques ; elle se manifeste aussi dans la restriction du champ de la discussion et de la délibération politique. Ainsi, l'expert qui s'engage dans une discussion sur ce qu'il est réaliste de faire définit implicitement les frontières d'un impossible futur, en prétendant que ce geste dérive simplement de sa compétence spécifique. Plus on étire la durée vers l'avenir, plus le caractère politique de son jugement est important, même s'il demeure nié et si l'expert n'en prend pas la responsabilité. Les « experts » français du nucléaire ont ainsi pu affirmer régulièrement au moins depuis 2006, voire depuis les années 1990, que l'Iran avait l'intention de se doter de systèmes d'armes nucléaires et allait s'en doter sous peu, suggérant parfois que seul l'usage de la force les en dissuaderait. Douze ans plus tard, leur crédibilité n'est guère entamée du fait de l'unité perçue de la communauté autour de l'erreur partagée, présentée comme un succès des politiques de non-prolifération³⁷. Cette responsabilité de la recherche indépendante se résume à quelques principes élémentaires. 1) Elle doit systématiquement exposer les conditions de validité des diagnostics mis sur la place publique, que ce soit les siens ou ceux d'autres discours autorisés. Il y a là une invitation à un maximum de réflexivité. Au vu des contraintes de vulnérabilité épistémique exposées plus haut, c'est le seul moyen d'éviter la confiance excessive. 2) Elle ne doit pas prétendre clore l'avenir au nom de sa seule compétence, ce qui équivaldrait à nier la part d'indétermination de l'avenir et la fréquence des surprises radicales, mais aussi à oublier le rôle de jugements proprement politiques dans la structuration des futurs possibles. Alors que ces jugements et choix de valeurs sur les traditions à poursuivre et comment combler la brèche entre le passé et l'avenir ne peuvent pas être déterminés par la connaissance seule³⁸, il revient au chercheur indépendant de cadrer les paris possibles sur les futurs nucléaires et rendre visible ce qui les structure. En l'absence d'expérience de la guerre nucléaire, ces éléments structurants peuvent être des mémoires d'événements passés ou de tendances passées que l'on suppose porteuses de leçons, mais aussi des imaginaires

³⁷ Sur la déresponsabilisation collective de l'expert, ce qui la distingue de l'éthique du chercheur, et le rôle de ce dernier dans le débat nucléaire, cf. Pelopidas, *La séduction de l'impossible*, p. 302-339.

³⁸ Sur ces éléments, cf. Isaiah Berlin, « du jugement politique », in *Le sens des réalités*, Paris, éditions des Syrtes, 2003, traduction française de Gil Delannoi, Alexis Butin, et Hannah Arendt, « la brèche entre le passé et l'avenir », préface à *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, 1972, traduit de l'anglais sous la direction de Patrick Levy.

de l'avenir (une explosion nucléaire accidentelle ? Une guerre majeure ? À quel horizon temporel ?)³⁹, des catégories spécifiques qui distinguent l'expert nucléaire du profane et définissent le problème⁴⁰, et le rappel aussi précis que possible du domaine du secret nucléaire et du mandat des institutions qui en sont les garantes. Ce dernier élément conduit à énoncer un troisième principe fondamental de la recherche indépendante : 3) l'étude critique du passé en tant qu'il est considéré comme source de leçon pour les décideurs et de justifications auprès de nos concitoyens. Ladite étude doit faire avancer la connaissance empirique détaillée du passé en rendant publiques des sources primaires,⁴¹ mais aussi se livrer aux détours méthodologiques et théoriques nécessaires pour que des questions aussi essentielles que les limites du contrôle sur les crises nucléaires passées, l'efficacité de la dissuasion nucléaire et les effets de la nucléarisation d'une entité politique sur la possibilité d'un régime démocratique puissent être posées de manière féconde.

Comme nous l'avons montré, le « militant » ou le chercheur en études stratégiques serviteur de l'État ne sont pas en mesure de poser ces questions. Leurs positions respectives consistent au contraire à postuler et crédibiliser des réponses pré-établies. Du fait de cette incapacité, la responsabilité du chercheur est entière, mais circonscrite et doit s'ancrer dans une indépendance financière intransigeante, au nom de l'information des concitoyens, de leurs élus, des décideurs et de la possibilité d'un débat public fécond. Une fois délimitée la responsabilité de l'analyste, il convient dans le dernier moment de cette conclusion, d'identifier et si possible de trancher les débats empiriques qui traversent l'ouvrage et de proposer des pistes pour penser le changement nucléaire sans demeurer prisonniers des effets de position que nous avons exposés.

Mettre cette responsabilité à l'œuvre : définir et décider trois points de controverse au sein de l'ouvrage

Dans cette section, nous appliquons les engagements essentiels de la recherche indépendante aux propos de l'ouvrage. Nous structurons trois débats et controverses qui traversent l'ouvrage, mais ne sont pas noués tels quels puisque les contributions sont autonomes, puis nous

³⁹ Ce cadrage s'illustre dans la troisième partie de Benoît Pelopidas, « Nuclear weapons scholarship as a case of self-censorship in security studies », *Journal of Global Security Studies*, 1 (4), novembre 2016, p. 326-336.

⁴⁰ Cf. Benoît Pelopidas, « Pour une histoire transnationale des catégories de la pensée nucléaire », *Stratégique*, 108, avril 2015, p. 109-121.

⁴¹ Il ne s'agit pas de tomber dans le piège selon lequel les documents parleraient d'eux-mêmes de manière univoque.

tentons de clarifier les paris sur l'avenir qui sous-tendent les différents types de positions sur l'avenir des armes et des stratégies nucléaires. Les trois débats que nous proposons de trancher sont les suivants : le coût des systèmes d'armes nucléaires ; les mérites du programme Simulation, enfin, un peu plus longuement, la fécondité contemporaine des analyses du général Poirier.

Une première controverse, bien connue, repose sur le coût des systèmes d'armes nucléaires. D'un côté, certains contributeurs affirment que ce coût est connaissable alors que d'autres le nient. Parmi ceux qui supposent ledit coût connaissable, certains le présentent comme modeste (Alexis Baconnet parle de « rapport coût/efficacité », ce qui repose la question de la connaissance exhaustive et fiable des effets dudit système) Jean-Marie Collin mentionne le « coût économique » des systèmes d'armes comme potentielle raison du renoncement. Au contraire, Patrice Bouveret insiste sur le fait que le « coût réel » des systèmes d'armes nucléaires est « non négligeable pour la dépense publique », et que l'on ne peut le mesurer en totalité « compte tenu de l'opacité des données officielles ». Quatre éléments nous conduisent à donner raison à Patrice Bouveret. D'abord, l'argument selon lequel les dépenses liées à la construction de systèmes d'armes nucléaires sont minimales est classiquement invoqué par les partisans de ce système d'armes, à commencer, dès les premières années, par le colonel Ailleret.⁴² Or, le retour d'expérience suggère le contraire. Les budgets ont systématiquement été dépassés. La construction de l'usine de Pierrelatte a ainsi coûté trois fois plus cher que prévu et celle du site d'Albion près de deux fois.⁴³ Ensuite, une étude publiée en français par une revue hébergée à l'Institut d'études stratégiques de l'École Militaire confirme à la fois l'opacité des données dépendant du choix discrétionnaire de l'État et, par suite, l'impossibilité de connaître le coût total, seul pertinent dans un débat sur les coûts. S'y ajoute une observation selon laquelle, en 2011, avant même l'augmentation prévue des dépenses de modernisation, les dépenses visibles en matière de dissuasion nucléaire française sont supérieures à ce

⁴² Charles Ailleret, « L'arme atomique, arme à bon marché », *Revue de Défense Nationale*, octobre 1954, p. 315-325.

⁴³ Jean Doise, Maurice Vaïsse, *Diplomatie et outil militaire*, Paris, Points 2015, p. 621. Des sources primaires corroborant ce jugement se lisent notamment dans les archives de Gaston Palewski aux archives nationales à Pierrefitte sur seine. Voir notamment le carton 547AP69 dossier « exposé financier sur les programmes militaires ». Le doublement du prix de Pierrelatte était connu à l'époque puisqu'une note de Pierre Pelletier en date du 18 mai 1962 sur « Pierrelatte (indications pour servir dans les contacts avec la presse) » mentionne « des chiffres ont été rendus publics sur le doublement du coût primitivement envisagé » (p. 3). Ce document se trouve dans les archives d'Alain Peyrefitte, carton 20110333/13, dossier « RECH 35 », sous-dossier « Presse ».

qu'elles étaient en 1984⁴⁴. L'auteur observe : « L'absence de transparence dans l'Hexagone sur les aspects financiers rend l'exercice difficile. En fait, au regard des données disponibles, la réflexion sur les budgets de la dissuasion ne fait de sens que si elle prend corps dans une logique comparative entre États »⁴⁵. Suivons son conseil. On observe alors une opacité analogue des dépenses liées aux arsenaux nucléaires dans les autres États dotés, à laquelle il faudrait ajouter un dépassement fréquent des budgets.⁴⁶ Enfin, troisième élément qui dépasse la question du nucléaire, des analystes, dont l'ancienne directrice du domaine de recherche « Armements et économie de défense » à l'Institut de recherche stratégique de l'école militaire, ont observé un biais dans la discussion des budgets militaires français, dont on entend systématiquement le déclin alors que ce déclin n'est réel qu'en part du PIB et pas en euros constants⁴⁷. Cette univocité à partir de données partielles et opaques ne permet donc pas d'affirmer que la dissuasion nucléaire coûte peu ; elle invite à poursuivre le travail comparatif et à se souvenir des opacités et des dépassements budgétaires passés.

Une deuxième controverse porte sur les mérites du programme « Simulation ». À en croire le chapitre de cet ouvrage qui lui est spécifiquement consacré, ces mérites sont multiples. Pourtant, Patrice Bouveret ne partage pas cet avis. Là encore, la comparaison est éclairante. Aux États-Unis, un programme de simulation a été entamé bien des années avant le programme français avec un budget considérablement supérieur : la National Ignition Facility ou NIF. Or, à ce jour, les promesses dudit programme restent à tenir. On observe donc une similarité des promesses et un enthousiasme pour la technologie de la part de ceux qui les font et de ceux qui portent leur parole, mais la différence des moyens disponibles invite à la circonspection. Si les équipes américaines, avec un budget considérablement supérieur et plus de temps ne sont pas parvenues à tenir leurs promesses, sur quelle base croire que les Français feront mieux plus vite et avec moins de ressources ? Le système de gouvernance du programme simulation ajoute à la circonspection puisque depuis 2015 le haut fonc-

⁴⁴ Cf. Yannick Quéau, « Rites, "angles morts" et typologie argumentative de la dissuasion nucléaire. Le vrai-faux débat sur les coûts », *Les Champs de Mars* 25, hiver 2013 notamment p. 104-108.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 107.

⁴⁶ Stephen Schwartz (dir.), *Atomic Audit*, Washington, Brooking Institution, 1998, et la mise à jour avec Deepty Choobey publiée en 2009 *Nuclear Security Spending : Assessing Costs, Examining Priorities*, Washington, D.C., Carnegie Endowment for International Peace, 2009.

⁴⁷ Aude-Emmanuelle Fleurant, Yannick Quéau, « Les dépenses militaires aux niveaux mondial, régional et français », in Benoît Pelopidas, Frédéric Ramel (dir.), *Guerres et conflits armés au XXI^e siècle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2018. Les graphes sur l'évolution historique du budget militaire français par comparaison avec ses voisins européens se trouvent p. 87 et 89.

tionnaire qui a la responsabilité du programme est le seul habilité à juger de son succès. On s'étonne donc de la confiance accordée à un tel système de gouvernance fondé sur un conflit d'intérêts patent, présenté comme un atout par Océane Tranchez.

Une troisième controverse consiste à réévaluer la contribution du général Poirier à la pensée stratégique contemporaine. Plusieurs analystes du volume reconnaissent que les propositions du Général en matière d'armes tactiques comme moyen de tester les intentions de l'adversaire et de lui porter un « coup de semonce » n'auraient pas été adoptées par de Gaulle. Il y a au moins un problème supplémentaire avec la pensée de Lucien Poirier et deux contributions à ne pas négliger. Le problème concerne les effets d'une pensée nucléaire qui suit la logique, au détriment d'une historicisation et de la productivité historique de la contingence et de la contradiction. Ce problème nous renvoie au troisième mode de la vulnérabilité épistémique exposé au début de cette conclusion. Il s'illustre sous la forme d'une formulation trop universalisante de sa « loi de l'espérance politico-stratégique ». De même, en saisissant l'inversion conceptuelle entre la guerre et la stratégie qui découle de l'invention des systèmes d'armes nucléaires, Poirier a fait œuvre essentielle pour l'histoire des concepts à l'ère industrielle. Il convient toutefois, là encore, d'ancrer ces considérations dans des dynamiques historiques et organisationnelles qui rendent ce renversement beaucoup plus partiel, flou, lent et contesté qu'il n'y paraît si l'on s'en tient au niveau conceptuel seul. Enfin, le souci de réflexivité de Poirier et sa clarté quant aux axiomes qui fondent ses théories et cadrent leurs limites de validité doit être salué. Reprenons ces trois éléments un par un.

La « loi de l'espérance politico-stratégique » est au cœur de la pensée de la dissuasion nucléaire du général Poirier, et c'est sur cette base qu'il articule sa conviction en une vertu rationalisante de l'atome, supposée universelle. En 2006, il capture cette connexion dans un entretien : « je crois encore à la "vertu rationalisante de l'atome". [...] J'y crois à cause de la loi de l'espérance politico-stratégique, c'est-à-dire la comparaison entre le gain attendu et le coût »⁴⁸. Or, l'expérience historique nous a montré que cette loi ne s'appliquait pas universellement et que certains dirigeants étaient en effet prêts à mourir et à sacrifier leur communauté politique pour des valeurs qui dépassent le calcul coût-bénéfice. On pense à Fidel Castro, lors de la crise de Cuba de 1962. Alors qu'il pensait une attaque américaine sur son île imminente, il invita Nikita Khrouchtchev à lancer une attaque nucléaire contre les États-Unis de façon à ce que la disparition

⁴⁸ Lucien Poirier, « Je crois en la vertu rationalisante de l'atome », *Le Monde*, 27 mai 2006.

du régime cubain soit au moins accompagnée de celle des impérialistes⁴⁹. On pense aussi aux cas où la quête de la crédibilité de la frappe a conduit les dirigeants à prendre plus de risque pour manifester qu'ils étaient prêts à riposter. Dans ces cas, le calcul coût-bénéfice de l'usage des systèmes d'armes nucléaires peut bien avoir eu lieu, mais la question se pose de savoir si l'ennemi ne va pas surinterpréter les gesticulations qui ont pour but d'établir la crédibilité de la frappe, qui ne serait qu'en second. Le comportement du président Kennedy en 1961, qui insistait en public et en privé sur la supériorité nucléaire américaine et sur sa détermination est un exemple parmi d'autres⁵⁰. De ce point de vue, la loi de l'espérance politico-stratégique suppose deux dirigeants utilitaristes qui savent et croient que leur ennemi est aussi utilitariste qu'eux. Elle suppose aussi un fonctionnement adapté de la chaîne de commandement nucléaire et l'absence d'explosion nucléaire accidentelle en situation de crise, qui pourrait être mal interprétée et créer une pression supplémentaire à l'escalade.

Ce goût pour la stylisation et le formalisme logique distingue également la grande contribution de Poirier, par laquelle Thomas Meszaros ouvre le volume, ainsi que sa limite. Donnons à nouveau la parole au général : « Jusqu'en 1945, le concept de stratégie était inclus dans celui de guerre : on ne le pensait et pratiquait qu'après l'ouverture des hostilités, et sa théorie n'était qu'un élément de la théorie de la guerre ». L'invention des systèmes d'armes nucléaires et, faudrait-il ajouter, l'adhésion à une version pure de la doctrine de la dissuasion nucléaire qui se pratique essentiellement en temps de paix, produisent une inversion fondamentale. L'intuition est brillante et féconde, mais en réalité, stratèges et militaires ont débattu les implications théoriques et stratégiques de l'introduction de ces systèmes d'armes pendant des décennies et il est significatif que l'armée de l'air américaine les ait, par exemple, considérées comme des armes plus destructrices au service d'une doctrine inchangée du bombardement stratégique, pour au moins une décennie⁵¹. L'inversion vue par Poirier n'est ni immédiate, ni unanime, ni irréversible, mais elle éclaire l'histoire des concepts à l'ère industrielle.

Alors que le formalisme logique est la limite de la pensée du général Poirier, sa grandeur tient sans doute à son refus systématique de tomber

⁴⁹ Le télégramme se lit à cette adresse : <https://digitalarchive.wilsoncenter.org/document/114501.pdf?v=ea1dde78e5a3a32f8e0892b397cea676>.

⁵⁰ Richard Ned Lebow, Janice Stein, *We All Lost the Cold War*, Princeton, Princeton University Press, chapitre 2 ; et Vojtech Mastny, « Introduction », et « Imagining War in Europe. Soviet Strategic Planning », in Vojtech Mastny, Sven G. Holtmark, Andreas Wenger (dir.), *War Plans and Alliances in the Cold War. Threat Perceptions in the East and West*, London, Routledge, 2006, p. 3, 38.

⁵¹ Bret J. Cilllessen, « Embracing the bomb : Ethics, morality, and nuclear deterrence in the US air force, 1945-1955 », *Journal of Strategic Studies*, 21(1), 1998, p. 96-134.

dans le dogmatisme. Au contraire du dogme, on lit chez le général un souci constant des limites de validité de ses constructions théoriques et du caractère axiomatique et apodictique de leurs fondements. Reconnaissons-le : c'est grâce à ses observations sur la foi en la dissuasion et la crainte de faire le jeu de l'adversaire que nous avons pu saisir les contraintes discursives dans lesquelles les analystes étaient pris. En 2008, âgé de quatre-vingt-dix ans, il tonnait encore au micro de Thierry Garcin, alors qu'il se remémore ses efforts pour faire entendre raison « à certains ministres » quant aux limites de validité de la dissuasion nucléaire : « ne dites pas, pour faire accepter les budgets de la dissuasion nucléaire, que la dissuasion nucléaire protège de la guerre : non ! Elle protège, précisait-il, contre certaines formes de guerres qui porteraient atteinte à la substance vive [...] de l'État français »⁵², observant qu'une riposte nucléaire en cas d'attaque contre la Guadeloupe ne serait pas crédible. Aux antipodes des discours experts contemporains, il pouvait enfin répondre à un entretien dans *Le Monde* en 2006 : « je crois encore à la "vertu rationalisante de l'atome". Je n'en sais rien, mais j'y crois à cause de la loi de l'espérance politico-stratégique, c'est-à-dire la comparaison entre le gain attendu et le coût. C'est un axiome »⁵³.

Mettre cette responsabilité à l'œuvre : le chantier de la connaissance

Au vu des contraintes qui pèsent sur la pensée du changement possible dans un monde nucléarisé, le chantier qui s'ouvre aux analystes consiste à repenser les vulnérabilités nucléaires sous toutes leurs formes. Pour ce faire, nous terminerons en proposant quelques pistes à suivre pour mettre en œuvre la responsabilité de l'analyste dont nous avons montré la nécessité.

D'abord, comme nous l'avons montré, les trois principes de la recherche indépendante sont non seulement féconds, mais nécessaires à l'avancée de la connaissance au service des décideurs, des élus et de l'ensemble des citoyens. Rappelons ces trois principes : 1) systématiquement exposer les conditions de validité des diagnostics mis sur la place publique, que ce soit les siens ou ceux d'autres discours autorisés afin d'éviter la confiance excessive ; 2) ne pas prétendre clore l'avenir au nom de sa seule compétence, ce qui équivaldrait à nier la part d'indétermination de l'avenir et la fréquence des surprises radicales, mais aussi à oublier le rôle de jugements proprement politiques dans la structuration des futurs possibles ; 3) conduire

⁵² Entretien avec Thierry Garcin dans *À voix nue* sur France Culture, le 13 novembre 2008.

⁵³ Lucien Poirier, « Je crois en la vertu rationalisante de l'atome », *Le Monde*, 27 mai 2006.

l'étude critique du passé en tant qu'il est considéré comme source de leçon pour les décideurs et de justifications auprès de nos concitoyens. Cette étude doit faire avancer la connaissance empirique détaillée du passé en rendant publiques des sources primaires, mais aussi se livrer aux détours méthodologiques et théoriques nécessaires pour que les questions aussi essentielles que les limites du contrôle sur les crises nucléaires passées, l'efficacité de la dissuasion nucléaire et les effets de la nucléarisation d'une entité politique sur la possibilité d'un régime démocratique puissent être posées de manière féconde.

Ensuite, conceptuellement, il convient de problématiser le lien entre « nucléaire civil » et « nucléaire militaire », de repenser les politiques nucléaires dans un contexte politique et historique dans lequel la démocratie est le régime politique auquel nous tenons et l'anthropocène notre ère. L'introduction de ce volume et les travaux en *science and technology studies* à la suite de Gabrielle Hecht invitent à faire le premier de ces trois efforts depuis longtemps⁵⁴. Ce type de questionnement et de saisie des agencements matériels permet également de développer une compréhension manquante des accidents et d'échapper à l'illusion selon laquelle les doctrines manifesterait une cohérence de tous les niveaux de la politique nucléaire.

Un deuxième défi conceptuel consisterait à articuler plus précisément les effets des systèmes d'armes nucléaires sur la possibilité et les formes de la démocratie. Rappelons en effet, comme point de départ, l'observation de Daniel Deudney, à développer et mettre à l'épreuve de l'analyse historique : « Les explosifs nucléaires sont intrinsèquement despotiques pour trois raisons liées : la *vitesse* des décisions d'usage des armes, la *concentration* de la décision d'utiliser les armes entre les mains d'un seul homme et le *manque de possibilité de rendre des comptes* qui découle de l'incapacité des groupes affectés à avoir leurs intérêts représentés au moment de la décision de l'emploi »⁵⁵.

Le lien avec l'anthropocène reste à articuler sous une forme qui permet de reposer la question de la justice intergénérationnelle, comme répertoire de justification éventuel de politiques nucléaires qui engagent sur plusieurs générations et qui héritent des traces nucléaires laissées par les quatre dernières générations. Les nouvelles voix qu'amène cet ouvrage sont susceptibles de relever ces défis avec talent.

⁵⁴ Gabrielle Hecht, *Uranium africain. Une histoire globale*. Paris, Seuil, 2016 pour la traduction française de son dernier ouvrage.

⁵⁵ Daniel H. Deudney, *Bounding Power. Republican Security Theory from the Polis to the Global Village*. Princeton, Princeton University Press, 2007, p. 255-256 (notre traduction, italique dans l'original).

Une troisième piste consiste à multiplier les sources : le croisement entre les archives françaises et américaines modestement entrepris ici n'est que le début ; il convient de développer l'histoire orale critique et un travail sur des sources en langues autres que l'anglais, susceptibles de donner un autre éclairage sur le passé nucléaire et ses usages. L'histoire orale critique est un exercice particulièrement fécond au vu de ce que nous présentions comme la quatrième forme de la vulnérabilité épistémique, soit les contrevérités soutenues par les acteurs qui se sont octroyé le monopole de l'interprétation publique légitime d'épisodes clés. Au vu des bénéfices issus du *Freedom of Information Act* aux États-Unis, la protestation individuelle contre les restrictions introduites par la loi de 2008 n'est évidemment pas productive. Ceux qui croient au besoin d'un accès à la connaissance plus large doivent s'organiser et exposer le besoin d'ouverture des archives.

Enfin, une dernière piste pour penser le changement, au vu des spasmes de l'histoire nucléaire et de l'étroitesse d'une approche par le probable, consiste à aborder le changement sur le mode d'une configuration qui le rendrait pensable. Imaginer d'abord des changements radicaux, ce qui ne veut pas nécessairement dire négatifs, et qui peuvent être de nature politique, techno-scientifique ou autre, et réfléchir à partir d'eux les champs d'action qu'ils ouvriraient. C'est aujourd'hui qu'il faut préparer les initiatives pour ces moments. Cela permet de ne pas se limiter à la prolifération horizontale et au terrorisme nucléaire comme formes de la surprise concevable et à se rendre capable d'y répondre si elle advenait.